

LES ENTREPRISES RHODANIENNES RESILIENTES ET COMBATIVES Note de conjoncture – Automne 2023

En cet automne 2023, le MEDEF Lyon-Rhône, à travers ses adhérents entreprises et branches professionnelles dresse une analyse macroéconomique de la situation actuelle et à venir sur le territoire Rhodanien, par secteur d'activité (voir ci-dessous). Les multiples défis à relever, dans un contexte complexe, nécessitent d'être force de proposition, dans un dialogue renforcé et de confiance avec l'Etat-et les Collectivités. D'autant plus que de la vitalité des entreprises et des marchés privés dépend grandement la dynamique des finances publiques via, à titre d'exemple et d'illustration, l'impôt ou les droits de mutation.

CONTEXTE GENERAL : UN CLIMAT D'INCERTITUDE AUX MULTIPLES CAUSES

Le contexte économique mondial, européen et français continue de se dégrader, engendrant un climat d'incertitude pour une large majorité d'entreprises du territoire Rhodanien. Les tensions géopolitiques ont conduit à un ralentissement des échanges internationaux, impactant directement les entreprises engagées dans des transactions à l'échelle nationale et internationale et en parallèle, à l'échelle locale, dans des transformations profondes de nouveaux modèles digitaux et environnementaux.

L'inflation, persistante depuis plusieurs trimestres, pèse sur les coûts de production, comprime les marges et réduit **le pouvoir de consommation des ménages**. Cela entraîne une baisse de la demande et un climat économique très incertain.

L'augmentation des taux d'intérêt, observée sans cesse depuis 2022, qui touche à la fois ménages et entreprises, alourdit le poids financier des sociétés, rendant l'emprunt plus coûteux et affectant non seulement la rentabilité de leurs investissements mais aussi leurs projets.

La pression sur les recrutements est devenue un défi majeur. Les entreprises peinent à attirer et à retenir des talents qualifiés, ce qui limite leur capacité à répondre efficacement à la demande du marché.

En outre, les allègements fiscaux qui avaient été promis, actés et annoncés sont remis en question, provoquant subitement de la méfiance et créant une incertitude fiscale préjudiciable aux investissements et créations de valeurs des entreprises. Malgré les mesures visant à stimuler la compétitivité par la **politique de l'offre**, les prélèvements obligatoires demeurent très élevés, pesant plus qu'ailleurs en Europe sur le modèle économique des entreprises et réduisant donc leurs marges de manœuvres diverses.

PISTES DE REFLEXION

- **Sur le plan européen** : mettre en place une **sobriété normative** pour renforcer la compétitivité des entreprises. **La complexité des réglementations bureaucratiques entrave la capacité à innover et à prospérer**. Les entrepreneurs appellent donc à une simplification drastique de ces règles pour permettre aux entreprises de Lyon - Rhône et

Contact presse :

Mirella Launay – Directrice du Pôle Développement, Animation et Communication
mirella.launay@medeflyonrhone.com



10 octobre 2023, Lyon

d'ailleurs en France et en Europe de se développer plus efficacement et plus durablement.

- **Energie : favoriser les investissements privés dans des solutions de décarbonation et d'énergies renouvelables.** Cette approche est cruciale pour garantir un approvisionnement énergétique durable à des prix compétitifs, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique. Le MEDEF Lyon-Rhône encourage vivement les initiatives visant à stimuler l'innovation dans ce secteur.
- **Défis environnementaux :** les adhérents du MEDEF Lyon-Rhône s'engagent résolument dans la prise en compte des enjeux climatiques pour concilier la protection de l'environnement et la croissance économique responsable et durable. Le sens de l'histoire économique et sociétale nous appelle plus que jamais à aller en direction de la sobriété thermique et énergétique pour les entreprises.
- **Intelligence artificielle (IA) : ne pas dépendre de continents étrangers pour notre avancée technologique.** Il est primordial de soutenir et développer nos compétences en IA au niveau européen.
- **Stabilité fiscale :** à la veille des débats au Parlement autour du Projet de Loi de Finances 2024 et afin de planifier à long terme et investir dans notre économie, le monde économique dans son ensemble a besoin de prévisibilité, de stabilité et de clarté en matière de fiscalité.
- **Politique du logement :** Pour relancer le secteur du logement de manière efficace, il est impératif d'adopter une politique volontariste, capable de libérer les contraintes qui entravent l'ensemble de la chaîne de production, afin de répondre de manière adéquate à la demande croissante des ménages en matière de logements abordables et diversifiés. Nous sommes convaincus que des mesures audacieuses, telles que la simplification des réglementations, l'encouragement à l'investissement privé, et la mise en place de partenariats public-privé solides, sont essentielles pour dynamiser le marché du logement. Les questions foncières et les autorisations administratives doivent aussi prendre toute leur place dans les réflexions.
- **Crédit impôt recherche :** Soutenir des initiatives comme le crédit impôt recherche (CIR), une incitation fiscale mise en place pour encourager les entreprises à investir dans la recherche et le développement. Il permet aux entreprises de déduire une partie de leurs dépenses de R&D de leur impôt sur les sociétés ou de recevoir un remboursement en espèces si elles ne sont pas imposables. Il faut multiplier ces programmes qui visent à stimuler l'innovation, à renforcer la compétitivité des entreprises et à favoriser la croissance économique en encourageant les activités de recherche et de développement.
- **Défis humains : La raréfaction de la main-d'œuvre qualifiée** représente un défi majeur pour nos entreprises. Les difficultés de recrutement persistent, avec environ 52 % des entreprises signalant des problèmes de recrutement entre 2021 et 2023, selon les données de la Banque de France. Parallèlement, une **augmentation notable des arrêts de travail**, notamment parmi les cadres, suscite des préoccupations quant à la gestion des ressources humaines.

Contact presse :

Mirella Launay - Directrice du Pôle Développement, Animation et Communication
mirella.launay@medeflyonrhone.com



LES ENTREPRISES APPELLENT A UN DIALOGUE CONSTRUCTIF ET DE CONFIANCE AVEC L'ETAT ET LES COLLECTIVITES

Les récentes déclarations gouvernementales concernant **le régime complémentaire des retraites Agirc Arco** suscitent inquiétudes et incompréhensions au sein des entreprises. Il est essentiel de reconnaître pleinement la contribution et bonne gestion des partenaires sociaux au bénéfice des travailleurs du secteur privé et de maintenir un dialogue constructif pour trouver des solutions équilibrées. Aussi, le MEDEF Lyon-Rhône partage les préoccupations exprimées par les syndicats et le patronat sur **l'Unédic**. Cette décision du Gouvernement visant à prélever 2 Mds d'€ dès 2023 sur les excédents de l'Unédic, suivi de deux autres milliards en 2024 à travers le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, **est inacceptable**. Il est essentiel de protéger le système d'assurance chômage et de garantir sa stabilité pour le bien-être de tous les travailleurs et des entreprises qui contribuent à son financement. Il convient d'imposer un retour à la stabilité et au contrôle face à la précipitation des mesures dernièrement annoncées par l'exécutif.

Enfin, au niveau local, le MEDEF Lyon-Rhône appelle les Collectivités à mieux reconnaître et à plus considérer le rôle essentiel des entreprises dans le développement économique, touristique, culturel et social de la Métropole de Lyon. Les politiques publiques menées dans le Rhône sont principalement le fruit du milliard d'euros de taxes payées par les entreprises en fiscalité locale. Un **puissant effort collectif** est nécessaire pour relever les défis posés par la concurrence nationale et internationale. Ce n'est qu'ensemble que nous serons en capacité de maintenir et renforcer l'attractivité de notre territoire et contribuer ainsi au bien-être de ses entreprises, salariés et habitants.

LE MEDEF LYON-RHÔNE

Le MEDEF Lyon-Rhône est le premier réseau d'entrepreneurs du territoire. Fort de ses 3000 entreprises adhérentes, représentant collectivement 200 000 salariés, et couvrant 25 branches professionnelles, il incarne la diversité et la puissance du secteur privé dans le Rhône. Il est aussi au cœur du dialogue constructif entre les entreprises et le secteur public, s'efforçant de soutenir l'entrepreneuriat, d'encourager l'innovation et de promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, dans l'intérêt du développement du territoire.

Contact presse :

Mirella Launay - Directrice du Pôle Développement, Animation et Communication
mirella.launay@medeflyonrhone.com



Annexe

Le secteur industriel présente des disparités notables. Les entreprises impliquées dans les technologies de mobilité électrique et l'innovation affichent une activité dynamique, soutenue par une demande croissante pour des solutions durables. Cependant, le secteur des moteurs thermiques fait face à des défis significatifs en raison de la transition vers des technologies plus respectueuses de l'environnement.

La chimie, un secteur clé de la région, a connu une baisse d'activité de -7,4 % depuis le début de l'année 2023, avec un ralentissement plus important prévisible sur la fin de l'année. Néanmoins, il y a une très grande disparité selon les secteurs avec pour certains jusqu'à -30% de baisse d'activité, d'autres segments tels que la parfumerie et la cosmétique sont eux moins impactés. Suite à la sécheresse estivale, les entreprises chimiques ont intensifié leurs efforts pour promouvoir **l'efficacité de l'utilisation de l'eau, anticipant une ressource de plus en plus rare.**

Le secteur du BTP et de l'immobilier traverse une période incertaine. Bien que les perspectives soient positives pour les travaux publics, notamment grâce aux contrats conclus avec Sytral Mobilités, la construction de logements neufs connaît une crise sévère, avec des réservations en baisse d'environ 50 % par rapport à l'année précédente. La réduction des réservations et l'offre limitée de logements locatifs posent un défi majeur pour le marché immobilier local. Les autorisations de construire restent un goulot d'étranglement, en particulier dans la Métropole de Lyon, où vingt communes ne disposent pas d'offre de logements neufs. Il est impératif de **respecter les objectifs réglementaires du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H)** pour garantir le **développement démographique** et économique de la région.

Le secteur de la promotion immobilière se prépare à une période de **récession**. Depuis le début de 2023, la crise de l'offre et de la demande s'est considérablement aggravée dans la Métropole lyonnaise, avec une chute de 40 % des réservations et des mises en vente. Des actions urgentes sont nécessaires pour inverser cette tendance, notamment via une politique plus volontariste et en **assouplissant les contraintes réglementaires locales, notamment la Taxe d'Aménagement Majorée qui a été augmentée en 2022 au plafond maximum sur 3 grands secteurs Lyonnais** sans concertation, en amont, avec le monde économique.

Dans le domaine de la Tech et du numérique, nos start-ups éprouvent des difficultés à attirer des investisseurs pour leurs innovations, malgré le dynamisme de notre écosystème rhodanien en matière de conseils et d'accompagnement. Le besoin de modèles d'investissements plus ambitieux, à l'échelle locale, nationale et européenne, se fait sentir pour maintenir notre compétitivité face aux investissements massifs déployés par d'autres économies mondiales comme notamment aux USA.

Contact presse :

Mirella Launay - Directrice du Pôle Développement, Animation et Communication
mirella.launay@medeflyonrhone.com

